heures de l'après-midi, d'attaquer nos retranchements au nord du village de Lin-Chin-Pou. Mais ils ont été repoussés. L'artillerie japonaise a commencé à dix heures du soir à canonner les positions de plusieurs parties de notre flanc droit, puis du côté du village de Lin-Chin-Pou. Nos chasseurs volontaires ont été dirigés de ce côté pour inquiéter l'ennemi.

On a entendu une fusillade qui cessa vers deux heures du matin. L'artillerie japonaise a canonné une grande partie de la nuit ces positions.

Le 30 octobre, vers cinq heures du soir, on a découvert que les Japonais prenaient l'offensive en petits partis contre nos positions près du village de Coun-Hoou. Notre artillerie a canonné l'ennemi.

On lit dans un télégramme envoyé du quartier général du général Oku à la fin du mois d'octobre :

Les retranchements, le long de la ligne tout entière, sont séparés en moyenne de 500 mètres seulement.

Des hommes restent dans les tranchées la nuit et le jour à échanger des balles avec leurs adversaires. Les soldats n'osent ni d'un côté, ni de l'autre, lever la tête au-dessus des parapets, car ils seraient tués.

L'artillerie fouille les lignes pendant toute la journée et toute la nuit.

A la nuit, les patrouilles glissent à quelques mètres de chaque côté pour donner éventuellement avis d'une attaque à l'improviste, et elles se retirent quant vient l'aube.

La tension nerveuse a atteint sa période aiguë, et un seul chef qui perdrait sa présence d'esprit sous cet effort continuel pourrait provoquer une grande bataille.

Les pertes résultant des feux de l'artillerie pendant la nuit ne sont pas considérables, mais en revanche leur effet moral est très grand.

Le premier emploi d'un projecteur dans les opérations de campagne pendant cette guerre a été fait ces jours-ci par les Russes ; il balaie la plaine qui se trouve entre les tranchées.

On annonce de Moukden que l'amiral Alexéief a quitté cette ville le 30 pour se rendre en Russie d'Europe.

Le budget japonais

Le projet préliminaire de budget pour les mois de janvier, février et mars 1905, et pour l'année financière commençant au mois d'avril est dressé. Il sera soumis à la Diète qui doit se tenir le 25 novembre.

Les dépenses de la guerre sont évaluées à 770 millions de yen, et les dépenses ordinaires à 190 millions de yen.

Pour pourvoir aux dépenses de guerre, on compte tirer 90 millions de yen des augmentations d'impôts, 70 millions de yen des économies d'administration et de la suspension des travaux publics ; enfin 610 millions seront obtenus à l'aide d'emprunts.

Le gouvernement se propose de porter l'impôt foncier à 6 0/0, de doubler les patentes et l'impôt sur le revenu, d'augmenter l'impôt sur le saki, enfin d'élever les droits de douanes. Le gouvernement gardera le solde des impôts intérieurs. Les nouveaux impôts frapperont les successions, les tissus, les billets de chemins de fer et les lettres de voitures.

Le monopole du sel, abandonné par la dernière Diète, sera repris. Il fournira probablement 10 millions de yen par an. Ce monopole soulèvera probablement une grande opposition.

La seconde escadre du Pacifique

Notre correspondant à la Corogne nous télégraphie, à la date du 31 :

Le vapeur autrichien *Attila*, venant de Newport avec 1,000 tonnes de charbon pour l'escadre russe, vient d'entrer dans notre port. Son arbre d'hélice était brisé. Il était remorqué depuis 200 milles par un vapeur français de la Rochelle qui portait le même chargement et qui venait aussi de Newport.

L'INCIDENT ANGLO-RUSSE

En Angleterre

La Grande-Bretagne et la Russie s'accordent en ce moment sur une convention spéciale relative aux pouvoirs, à la procédure, aux limites de compétence et, surtout, à l'exécution des décisions de la future commission internationale d'enquête. On pense que cette convention sera signée à très bref délai.

On croit probable que la commission se composera de magistrats élevés, appartenant à une nation neutre, auxquels des experts en choses maritimes prêteront leur concours.

Une fois que les enquêtes préliminaires faites, en ce moment, par la Russie et par l'Angleterre, seront terminées, les délégués des deux pays se présenteront devant la commission internationale pour exposer leur point de vue et amener des témoins, qui, s'il y a lieu, seront interrogés contradictoirement.

On n'a pas encore décidé où siégerait cette commission ; il est probable que ce sera en France.

Hier, avant la réunion du cabinet anglais, M. Balfour avait eu, avec le roi, une entrevue d'une demi-heure. M. Balfour avait l'intention de quitter Londres après le conseil des ministres, mais, au dernier moment, il a renoncé à s'absenter.

De plus en plus s'accrédite, dans les milieux navals anglais, la version de l'incident de Dogger-bank suivant laquelle l'escadre Rojdestvensky a tiré sur deux torpilleurs russes à la suite d'une méprise facilement inexplicable.

On a tout récemment, dans la marine russe, adopté un nouveau système de signaux ; mais on n'a pas eu le soin, comme dans la marine anglaise, d'exercer des hommes jusqu'à ce qu'ils fussent suffisamment familiarisés avec la signification des nouveaux signaux.

Il se pourrait donc que les deux torpilleurs qui composaient l'extrémité d'une formation de l'escadre se fussent mépris sur la signification d'un signal leur indiquant une formation désignée autrefois par un autre signal. On comprend alors que le reste de l'escadre ait été inquiété en voyant s'avancer les deux torpilleurs qui se trompaient de mouvement et qui, reconnaissant leur erreur, rebroussaient aussitôt chemin. Ces mouvements inattendus étaient bien suffisants, dans ces conditions, pour donner à l'escadre l'impression qu'il s'agissait de navires ennemis.

On croit à Londres que les Russes eux-mêmes finiront par reconnaître que cette explication doit être la bonne.

En Russie

On considère, dans les milieux diplomatiques de Saint-Pétersbourg, l'incident anglo-russe comme virtuellement réglé. On dit que l'amirauté a décidé d'allouer un million de roubles comme indemnité aux pêcheurs de Hull. Cette question des dommages reste d'ailleurs en dehors de celles dont la commission internationale aura à s'occuper.

Une version russe

Un télégramme de Tanger à la Gazette de Francfort donne, d'après un entretien avec les officiers de l'escadre russe, la version suivante de l'incident du Doggerbank :

L'escadre russe apprit au Skew qu'il y avait des torpilleurs japonais dans la mer du Nord. Au large de Bull, à 70 milles de la côte, le *Kamtchatka*, qui venait le dernier de l'escadre, aperçut de dix heures à minuit, quatre torpilleurs qui poursuivaient l'escadre. Aucun bateau de pêche ne se montrait au large. Il n'y a certainement pas eu d'erreur, car les projecteurs fonctionnaient constamment. Lorsqu'une torpille vint à la surface se montrer à 200 mètres du *Kamtchatka*, le navire russe ouvrit le feu. La canonnade dura dix-huit minutes jusqu'à ce que les torpilleurs fussent hors de vue.

Le résultat de la canonnade reste inconnu, car le *Kamtchatka* se dirigea à toute vapeur vers le reste de l'escadre, qui avait disparu dans le brouillard, et à laquelle il communiqua simplement les faits par télégraphie sans fil. Comme on craignait que des navires japonais ou anglais pussent intercepter des nouvelles, les détails complets de l'affaire ne furent pas donnés avant l'arrivée à Tanger.

Les officiers du *Kamtchatka* garantissent l'exactitude de ce compte rendu et protestent énergiquement contre la version anglaise, qu'ils qualifient de perfide. Pendant leur voyage vers Tanger, les Russes ont tiré sur un charbonnier anglais qui avait ses feux éteints. On ignore les résultats de leur canonnade.

Un autre incident

Suivant la *Kœlnische Volkszeitung*, l'armateur du vapeur de pêche *Sonntag*, qui a essuyé des coups de feu de la flotte russe de la Baltique, demande au gouvernement russe une indemnité basée sur le fait que les filets, qui avaient été posés, ont dû être retirés en grande hâte pour permettre au navire de s'échapper et par suite de cette hâte, ont été détériorés.

Un témoignage douteux

Un journal français a annoncé que le capitaine d'un navire norvégien, arrivé à Lorient, racontait qu'il avait assisté, à Hull, à l'embarquement sur les chalutiers anglais d'engins de guerre et d'explosifs.

Une dépêche du correspondant de l'agence Havas à Lorient rapporte qu'un « personnage consulaire » habitant Lorient a été recueillir la déposition de ce capitaine et que celui-ci a confirmé ses dires de la veille en ajoutant que plusieurs de ses compatriotes ont été témoins de transbordements de matières explosives en pleine mer entre les chalutiers anglais et des torpilleurs inconnus.

Par contre un rédacteur du *Petit Parisien*, qui s'est rendu à Lorient pour interroger le capitaine Hansen, télégraphie que celui-ci dément les propos qu'on lui a prêtés et qu'il n'a rien remarqué d'anormal dans son voyage.

A Tanger

L'amiral anglais lord Charles Beresford, est arrivé hier, à Tanger, à bord d'un contre-torpilleur. Il s'est rendu à la légation britannique, puis il s'est rembarqué peu après.

Les croiseurs anglais *Suffolk*, *Endymion*, *Theseus* et *Hermes* venant du Sud sont arrivés hier à Villagarcia. 40 autres sont attendus. De nombreuses dépêches entre l'Angleterre et le chef de l'escadre sont échangées.

AFFAIRES COLONIALES

Algérie

M. JONNART A FIGUIG

On nous télégraphie de Beni-Ounif :

L'excursion du gouverneur général, hier, à Figuig, s'est effectuée à souhait. Le temps chaud et lourd n'a pas empêché M. Jonnart et sa suite de jouir du beau panorama de l'oasis, unique dans l'immense région monotone et désolée.

Le gouverneur a reçu à son arrivée les honneurs de la garnison de Figuig au grand complet, composée de 72 hommes, 3 tambours, 1 clairon, aux uniformes flambants neufs et un peu bigarrés. Les hommes étaient armés de fusils modernes, quelques-uns historiés de peintures.

Le gouverneur est entré chez l'amel, où il y a eu échange de compliments, assurance réciproque de bonne volonté, café et thé, puis le gouverneur est reparti, accompagné par l'amel, pour Zenaga.

Le cortège passe en file indienne entre des carrés de verdure naissante ; là, comme partout, depuis l'entrée dans l'oasis, M. Jonnart est salué respectueusement par les habitants accourus sur son passage. Tout d'un coup, au sortir d'un couloir entre des murs de terre sèche, la vue d'ensemble de l'oasis se découvre. C'est une vaste palmeraie encadrée par des montagnes sauvages ; le gouverneur met pied à terre pour admirer l'imposant paysage.

Puis on descend une pente rocheuse escarpée, au pied de laquelle commence Zenaga. Une scène biblique se produit. Les autorités municipales accueillent, comme un père, M. Jonnart sur qui leurs parents et amis tiraient l'année dernière. On lui lit une adresse dans laquelle on dit : « Les palmiers frémissent d'allégresse, les pierres se soulèvent à ton arrivée, tout ici est à toi. Jour béni, le plus beau de notre vie. »

Il ne faudrait pas voir là une espèce de soumission à notre autorité. Les gens de Figuig restent très jaloux de leur indépendance, que personne d'ailleurs ne menace ; mais cette rhétorique flatteuse et ces sourires font un heureux contraste avec l'entrée en relations du 31 mai de l'année dernière.

Le cortège poursuit sa route avec la djemaa à travers des ruelles couvertes de curieux à chaque tournant ; à chaque porte les habitants se pressent, saluent, puis on se retrouve à l'air libre dans un jardin appartenant à la djemaa qui offre au gouverneur une diffa solennelle : cinq moutons rôtis s'allongent dans des plats de bois. On fait honneur à la cuisine de la djemaa et on prend congé enchantés les uns des autres et persuadés que les relations amicales, de plus en plus étroites, s'établiront entre ces voisins, hier ennemis.

LE MONUMENT DE MARGUERITTE

On n'a pas oublié les événements sanglants qui se déroulèrent, au mois d'avril 1901, dans le village de Marguerite. Les victimes qui avaient succombé sous les coups des indigènes insurgés avaient été enterrées dans le cimetière de cette localité. Leurs cercueils viennent d'être exhumés pour être ensuite placés dans le monument commémoratif élevé par souscription.

La cérémonie a été faite sans aucun apparat, l'inauguration officielle du monument devant avoir lieu dans peu de temps.

Ce monument est constitué par un cube de granit supportant un socle et un tronc de pyramide que surmonte un vase funéraire. Le tout, en marbre blanc, se détache dans le fond gris des montagnes. Sur une plaque de marbre sont gravés ces mots :

Ce monument a été élevé par la générosité des Algériens à la mémoire des victimes de l'insurrection du 26 avril 1901 :

Labessède, Martial-J.-B., 43 ans.
Gariot, Pierre, 45 ans.
Gay, Guillaume, 65 ans.
Radicci, Gildo, 58 ans.
Fernandez, Joseph, 60 ans.
Chouireb, Mohammed, soldat au 1er tirailleurs algériens, 17e compagnie, 34 ans.

Il est entouré d'une chaîne supportée par quatre piliers de granit.

Courrier d'Extrême-Orient

Le paquebot *Australien*, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé hier soir à Marseille, avec 295 passagers.

Les journaux apportés par ce navire donnent les nouvelles suivantes :

De grandes inondations sont signalées à Bien-Hoa (Cochinchine). Les hôtels ont dû être évacués à My-Tho et Chaudoc et dans ce dernier poste, l'administrateur a dû recueillir tous les Européens. Les pertes sont considérables.

A Pnon-Penh, M. Morel, résident supérieur par intérim, remplaçant M. de Lamothe, admis à la retraite, a repris son service. Il a rendu visite au nouveau roi du Cambodge.

LE ROI DE SERBIE A SOFIA

Voici le résumé des toasts prononcés au banquet de gala offert par le prince Ferdinand au roi Pierre, son hôte.

Le prince a dit que la visite du roi de Serbie sera un événement dans l'histoire contemporaine de la Serbie et de la Bulgarie. Par l'accueil unanimement cordial fait au roi de Serbie, le peuple bulgare a donné la preuve qu'il reconnaît la nécessité d'une union intime et fraternelle.

Le prince ne doute pas que cette visite ne raffermisse cette conviction, n'assure le développement normal et heureux des deux pays, et ne contribue au triomphe de leurs efforts communs pour la conservation de la paix.

Le roi Pierre a remercié le prince pour ses vœux pour lui et la Serbie. Il a ajouté que suivant les traditions de sa famille il fit, dès son avénement, tout pour que la conviction de la communauté des intérêts, et la nécessité d'un accord commun, qui a de profondes racines chez le peuple serbe, gagne de la consistance et devienne la base de la politique serbe.

Le roi est heureux de constater que le prince étant pénétré des mêmes sentiments, il a pu créer les conditions d'une vie fraternelle entre les deux peuples. La sincérité de l'accueil qui lui est fait convaincra le peuple serbe que ses sentiments envers le peuple frère trouvent un écho sincère à Sofia.

Le roi désire que cette seconde entrevue raffermisse l'œuvre entamée pour l'union intime des deux pays pour la conservation de la paix.

Hier matin, lundi, le roi Pierre Ier a assisté à la revue des troupes ; puis il a visité le monument du Tsar libérateur.

A deux heures de l'après-midi, le roi est reparti pour Belgrade. Une foule considérable faisait la haie sur son passage et s'était massée à la gare. Le prince est entré dans le wagon du roi, où, après une courte conversation, les deux souverains se sont fait leurs adieux en s'embrassant à plusieurs reprises au milieu des hourras des assistants. Ainsi s'est terminée cette visite d'une cordialité parfaite, qui fait espérer à Sofia le raffermissement jusqu'à l'intimité de l'entente pour le maintien de la paix entre les nationalités slaves de Macédoine.

Le roi Pierre est rentré à Belgrade dans la soirée.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Dans l'Afrique allemande

Le général de Trotha télégraphie de Windheck :

La 2e compagnie du contingent complémentaire, sous le commandement du capitaine Krueger, a attaqué l'ennemi, le 27 octobre, près de Palkrim. Elle était forte de 57 fusils, y compris 19 hommes du détachement des télégraphistes.

L'ennemi, avec 30 cavaliers, menaçant les chevaux laissés en arrière, la compagnie dut rompre d'environ 800 mètres en arrière de sa position première pour les protéger.

L'ennemi, dont les forces ont été évaluées à 100 fusils, a eu 3 morts.

De notre côté nous avons eu un mort et un homme légèrement blessé.

Le capitaine Krueger est resté sur ses positions, entre Kub et Palkrim.

Après l'arrivée de la 2e compagnie du 1er régiment, ordre a été donné de reprendre la marche vers Palkrim.

Alsace-Lorraine

Un correspondant nous écrit :

Le banquet annuel des anciens étudiants alsaciens-lorrains a eu lieu samedi, à l'hôtel de la Ville-de-Paris. Ce banquet fut institué quelques années après la dissolution de la *Sundgovia*, la société d'étudiants alsaciens-lorrains que l'autorité allemande supprima à la suite des élections protestataires de 1887. Il est destiné à réunir une fois par an, dans un but de solidarité, les anciens étudiants alsaciens-lorrains de l'Université de Strasbourg. Une centaine de participants ont assisté à la fête de samedi, heureux de se retrouver entre vieux amis et de renouer à nouveau les anciens liens de camaraderie.

La soirée s'est terminée par la séance traditionnelle à la Taverne alsacienne, où, fort avant dans la nuit, ont retenti les joyeuses chansons françaises des vieux étudiants.

*** Nous apprenons avec regret la mort de M. Edouard Stœhelin, décédé à Bitschwiller-Thann, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Autriche-Hongrie

On nous télégraphie de Vienne :

Deux nouveaux monuments ont été inaugurés, hier, dans la monarchie : celui de feu l'impératrice Elisabeth, à Pola, et celui du grand poète polonais Adam Mickiewicz, à Lemberg.

La statue de l'impératrice Elisabeth s'élève dans le parc Marie-Valérie, et regarde la mer, le dos tourné aux arènes.

L'inauguration du monument de Mickiewicz, 40 au visiteur d'un Polonais, Popiel, a revêtu le caractère d'une fête nationale. Des quantités de députations étaient accourues de toutes les villes polonaises de la Galicie pour y assister. Les Polonais de Russie et d'Allemagne s'étaient également fait représenter. Plusieurs discours ont été prononcés qui ont célébré Mickiewicz, comme le plus grand génie et le régénérateur de la nation polonaise, dont le souvenir est resté à Paris où il a professé, en s'en souvient, au Collège de France, les littératures slaves pendant de longues années.

Angleterre

Lord Rosebery s'est prononcé vigoureusement dans un discours, à Trowbridge, contre les agissements de M. Chamberlain. « Je regarde, s'est-il écrié, sa politique comme une politique de désastre. » Il a déclaré, en propres termes, que, sciemment ou non, le gouvernement de M. Balfour est l'instrument de cette politique dont il se trouve être la victime après en avoir été l'avocat.

*** Un assez grave accident de chasse a eu lieu samedi à Sandringham, au cours d'une battue à laquelle prenaient part le prince de Galles et le prince Alexandre de Teck. Lord Farquhar, majordome d'Edouard VII, a eu le nez et le visage labourés de petits plombs, par suite de la maladresse d'un des chasseurs. Amené à Londres dès le soir, on a craint un instant qu'il ne perde la vue.

*** On annonce la mort d'un chanteur comique dont le renom, en Angleterre, fut des plus considérables. Il s'agit de Dan Lono, qui s'intitulait bouffon du roi depuis qu'il avait été invité à Sandringham à paraître devant la cour.

Pays-Bas

Le corps du président Krüger a quitté hier lundi Rotterdam pour l'Afrique du Sud, à bord du *Batavia-IV*, vapeur de 400 tonnes, spécialement aménagé par ses armateurs, qui l'ont gracieusement offert pour ce voyage funèbre.

Le cercueil de l'ancien président de la République Sud-Africaine, précédemment déposé dans une chambre mortuaire d'un cimetière de la Haye, a quitté cette ville sans aucun apparat, escorté des seuls membres de la famille, pour être porté directement à bord du navire, sur lequel l'attendaient le docteur Leyds, un représentant de l'Alliance néerlandaise et les membres de la famille qui accompagneront les restes du vieux président jusqu'au lieu de son dernier repos.

Le navire ne fera escale qu'à Las-Palmas avant d'arriver au Cap, où le cercueil sera reçu par une délégation d'Afrikanders, et transporté sur un train spécial jusqu'à Prétoria.

Là, des obsèques solennelles auront lieu probablement dans la première quinzaine de décembre.

A son arrivée à bord, le cercueil a été déposé dans un salon tendu de noir ; les couronnes envoyées par la reine Wilhelmine et la reine-mère de Hollande ont été placées sur le catafalque.

Russie

Le prince Sviatopolk Mirsky, ministre de l'intérieur, a présenté, hier, à l'empereur, le texte d'un programme général de réformes qui paraîtra au mois de novembre au *Messager officiel*. Tout le programme politique du nouveau ministre a été approuvé par l'empereur.

États-Unis

Le secrétaire de la Société de la Paix, de Londres, a remis hier au président Roosevelt un mémoire demandant qu'un traité d'arbitrage soit conclu entre l'Angleterre et les États-Unis. M. Roosevelt a répondu que des négociations étaient déjà engagées dans ce but.

*** Les mécaniciens des monte-charges des mines de charbon bitumineux de l'Illinois ont repoussé une réduction de salaires de 5 1/2 0/0. Ils ont refusé l'arbitrage et ont décidé, hier, de se mettre en grève à minuit.

Cette décision entraînera le chômage de 44,000 mineurs.

Les patrons reconnaissent qu'il leur faudra probablement cesser tout travail pendant une dizaine de jours, mais ils ne croient pas que les mineurs fassent grève pour se solidariser avec les mécaniciens.

Saint-Domingue

Un agent américain, M. Abbott, ancien ministre des États-Unis en Colombie, désigné par la commission arbitrale qui a reconnu une créance de 4,500,000 dollars du syndicat américain « Santo-Domingo Improvement Cie » sur la république de Saint-Domingue, viendrait, d'après une information du *New-York Herald*, de prendre possession de la douane de Puerto-Plata afin d'assurer le payement de cette réclamation. Les douanes de Monte-Cristi, de Sanchez et de Samana seront également saisies pour la même raison.

M. Abbott percevra les recettes de ces douanes dont 60 0/0 doivent être affectés à la réclamation américaine. On suppose que les intérêts des créanciers européens seront sauvegardés.

Chili

La crise ministérielle est résolue par la constitution d'un nouveau cabinet formé de membres de l'Alliance libérale.

M. Bello Codecido, libéral démocrate, prend le portefeuille de l'intérieur ; M. Luis Vergara, les affaires étrangères ; M. Guillermo Rivera, la justice ; M. Ernesto Hubner, les finances ; M. Ascanio Bascuñan, la guerre, et M. Eduardo Charme, les travaux publics.

Silhouettes de musiciens

DIABELLI

De lui, nous n'écrirons guère autre chose que son nom ; car il n'a pas donné beaucoup plus au chef-d'œuvre sans pareil qui fait ce nom mémorable à jamais.

Né près de Salzbourg en 1781, mort en 1858 à Vienne, compositeur, éditeur, Antonio Diabelli fut un éditeur avare et un compositeur prodigue. On assure qu'il payait fort mal Schubert, lui reprochant d'écrire trop. Mais il n'a pas écrit lui-même — peut-être parce qu'il n'avait pas à se payer — moins de cent quatre-vingt-dix œuvres, et de toute espèce : depuis des valses jusqu'à des cantates et des messes ; de la musique pour guitare et des opérettes, une douzaine d'« Offertoires » et sept *Tantum ergo*.

On connaît de lui quelques morceaux de piano — d'ailleurs agréables — pour les commençants, et surtout la valse, aimable aussi, qu'à l'occasion d'un concours ouvert par une société d'amateurs Beethoven prit pour thème de ses variations les plus magnifiques.

Dans une lettre du 5 juin 1822, cinq ans à peine avant sa mort, Beethoven les annonce et les propose à Peters en ces termes : « Variations sur une valse pour piano seul. (Il y en a beaucoup.) Honoraires : trente ducats en or (1). Il y en a trente-trois, ce qui met chacune à moins d'un ducat. Même pour Diabelli, ce n'était pas cher. Il les publia donc (en 1823) et l'on peut dire qu'elles ont fait pour rien sa renommée.

Non, pas tout à fait pour rien ; sa petite valse est quelque chose et Bülow, dans son admirable édition critique des dernières œuvres pour piano de Beethoven, recommande avec raison de ne la point mépriser.

Mais, tout de même, on ne peut s'empêcher ici de songer au mot de Beethoven écoutant *Léonore, ou l'Amour conjugal*, de Paër, et disant à l'auteur, dont il était le voisin : « Il faudra que je mette votre ouvrage en musique. » Il a mis également en musique la valse de Diabelli. Ou plutôt il en a comme fait sortir la musique tout entière.

Bülow n'exagère pas quand il appelle ces trente-trois variations « une sorte de microcosme du génie de Beethoven... une image quintessenciée de l'univers sonore ». De la musique de Beethoven et de la musique même, on chercherait vainement ce qui manque ici.

Dès la première variation, rien que par le premier accord — foudroyant — de la première mesure, Beethoven renouvelle toutes choses. Il brise un monde, il crée un monde. Le motif mince et dansant prend soudain l'aplomb rythmique, avec la plénitude sonore, d'une marche grandiose, qui contient en puissance l'ouverture des *Maîtres chanteurs*. Rien ne semble subsister de la petite valse autrichienne ; rien même de l'Autriche, cette Allemagne italienne à demi ; rien de l'aimable Vienne, dont Beethoven fut l'hôte, mais non le fils. Tout respire l'Allemagne allemande et son fleuve, le Rhin, près duquel Beethoven était né, et qu'avant de mourir il souhaita, vainement, de revoir.

Au cortège de gloire d'autres succèdent bientôt : marches héroïques encore, ou religieuses, ou funèbres.

Voici des fugues maintenant : l'une un peu dans la manière éclatante et rigoureuse de Haendel ; une autre intime, et délicate, et tendre, où les « voix » paraissent moins se fuir que se chercher avec grâce, plus désireuses de s'unir que de s'éviter.

L'immense poème sonore enferme en soi tous les « mouvements » de la sonate ou de la symphonie. Ils s'en dégagent et se développent tour à tour, ivres et presque fous de colère, des *allegros* jaillissent, pareils à des strophes ardentes, et selon que la main droite ou la gauche semble secouer ces torches sonores, tantôt des sommets et tantôt des abîmes se découvrent.

Puis ce sont des *andantes* rêveurs et mélancoliques, de sublimes *adagios*, où la musique médite avec sérénité des questions mystérieuses — Wagner eût dit : l'énigme du monde — que tout à l'heure elle agitait avec désespoir. Ainsi, dans ces divers épisodes, l'énergie de l'action et de la volonté n'a d'égale que la profondeur de la pensée et de la contemplation.

Il n'est pas jusqu'à la gaieté de Beethoven, sa rude et sombre gaieté, qui ne se donne ici carrière. Elle éclate parfois en des saillies, des transports, ou, comme il disait lui-même, des *raptus* imprévus et farouches. Ailleurs cet *humour* s'apprivoise et s'affine. Il inspire alors des pièces ornées, des *scherzos* délicieux. La dernière variation n'est qu'un menuet. Mais lequel ! un chef-d'œuvre du style élégant et fleuri, un congé pris avec des civilités et des grâces exquises. Derrière cet adieu souriant, Beethoven se dissimule et s'efface. Il s'excuse peut-être, et craignant de nous avoir trop révélé sa grandeur, trop avoué surtout sa misère, avec je ne sais quelle pudeur charmante, il nous prie de l'oublier et nous souhaite d'être heureux.

Beethoven est donc ici tout entier. Mais il n'y est pas seul. Comme telle variation annonce Wagner, telle autre — un menuet, une fugue, une *aria* — rappelle, en les transfigurant, Bach, Haendel, Haydn ou Mozart. Pareil à cet ouvrier, chanté par le grand poète italien (1), qui travaille à sa forge dès le matin et le soir encore, Beethoven, au soir aussi de sa vie, a fondu dans un de ses chefs-d'œuvre suprêmes, avec son propre génie, « les souvenirs, les gloires de ses pères et de sa race ».

Sous les formes qui toujours changent, l'idée première ou quelque chose d'elle au moins se cache, mais demeure toujours. Chacun des éléments dont elle est faite : le rythme, le mouvement, le mode, la mélodie, l'harmonie, s'altère et se métamorphose. Elle-même, partout, semble près de mourir et partout elle vit, elle survit, elle revit.

Elle triomphe même du silence. Une des variations les plus extraordinaires — et les plus passionnées — est hachée de soudaines et longues pauses. A travers ces espaces mesurés — ce ne sont pas des points d'orgue — mais vides et muets, Beethoven suit en lui seul et tout bas sa pensée purement idéale. Nous la suivons avec lui, comme lui ; nous n'en reconnaissons le cours impétueux qu'à des accords frappés de place en place, étranges et terribles jalons de colère et de douleur. Ainsi, même pour nous, la musique, un moment, dépouille le signe sensible et la matière sonore. Elle n'est plus qu'esprit. Et c'est merveille, et c'est pitié aussi de songer que, pour le plus grand de tous les musiciens, pour Beethoven sourd, elle a fini par n'être plus autre chose.

Trente-trois variations, et lesquelles ! sur un seul thème, et lequel également ! La musique n'a pas de chef-d'œuvre à la fois plus un et plus divers, ou plus de grandeur ait une plus petite origine, où la vie se communique et se partage ainsi sans s'amoindrir, où l'identité de l'être toujours se transforme et se retrouve toujours.

Diabelli sans doute aurait pu dire, avec le patriarche incrédule aux promesses d'un songe :

Comment se pourrait-il que de moi ceci vînt ?

Ceci pourtant est venu de lui. Tout un monde splendide est sorti de son humble pensée, et ce miracle suffit pour lui mériter non pas notre admiration, mais notre souvenir.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) *Correspondance de Beethoven* ; traduction, introduction et notes par M. Jean Chantavoine, 1 vol. ; Paris, Calmann Lévy.

(1) Carducci.

Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations, du 21 au 31 octobre 1904 :

Dépôts de fonds...	3.985.206 26
Retraits de fonds...	4.960.018 65
Excédent de retraits.	974.812 39

Excédents de retraits, du 1er janvier au 31 octobre 1904, 34,773,121 fr. 64.

D'autre part, le total des capitaux employés en achats de rentes, pendant le mois d'octobre dernier, par la Caisse des dépôts et consignations, s'élève à 13,117,002 fr. 17.

Cette somme se répartit ainsi :

Caisse nationale d'épargne.....	7.637.458 25
Caisses d'épargne ordinaires.....	5.385.567 69
Caisse d'assurance en cas d'accidents.	63.978 45
Caisse d'assurance en cas de décès....	29.998 08

On remarquera que les achats de rente pour les caisses d'épargne ordinaires qui avaient cessé pendant toute la campagne des retraits ont recommencé, cette crise étant à peu près terminée.

En effet, l'excédent des retraits sur les versements pour les dix mois écoulés de 1904 ne s'élève plus qu'à 34,773,121 francs, ainsi qu'on l'a vu plus haut, alors qu'au 31 octobre 1903 il s'élevait pour la période correspondante à 173,792,537 francs.

AU JOUR LE JOUR

La princesse Louise de Cobourg

La princesse Louise de Cobourg a reçu ce matin, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, communication du procès-verbal suivant de la délibération qui a eu lieu le 21 octobre dernier au Grand-Maréchalat de la cour impériale d'Autriche, à propos du nouvel examen médical réclamé par la princesse :

Acte 1587. — 21 octobre 1904

Madame la princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha, princesse royale de Belgique, actuellement à Paris, hôtel Westminster, présente les conclusions relatives à la réalisation de l'expertise médicale de son état mental, ordonnée par le Grand-Maréchalat de la Cour par décret en date du 4 octobre 1904, n° 1434.

B.

A l'occasion de la conférence qui a eu lieu le 8 octobre 1904 au Grand-Maréchalat de Sa Majesté impériale, royale et apostolique, comme instance de curatelle de Son Altesse Royale Madame la princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha, princesse royale de Belgique, entre ledit Maréchalat et Monsieur le chevalier Charles de Feistmantel, curateur, et Monsieur le docteur Stimmer, homme de confiance (fondé de pouvoirs) de Son Altesse Madame la princesse, puis de Monsieur le conseiller auliqué docteur Adolphe Bachrach, fondé de pouvoirs de Son Altesse le Prince Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha, concernant les modalités de l'exécution de l'arrêté du Maréchalat, en date du 4 octobre 1904, n° 1434, concernant l'expertise de l'état mental de Son Altesse Royale la Princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha, les déclarations suivantes ont été faites :

Monsieur le conseiller docteur Adolphe Bachrach a déclaré que son auguste client ne s'oppose pas à l'expertise renouvelée de l'état mental de Madame la princesse, qu'il n'a pris aucune ingérence sur la première expertise concernant l'état mental de la princesse, que l'auguste prince, sous toutes réserves de ses devoirs et droits légitimes comme mari, conservera une stricte neutralité et n'exercera aucune influence autant sur le lieu de l'expertise que sur le choix des experts.

Monsieur le chevalier de Feistmantel a déclaré qu'il répète la demande qu'il a déjà faite le 3 octobre de cette année, acte n° 1434, qu'on daigne acquiescer à la demande de son auguste cliente concernant une nouvelle expertise sur son état mental et ayant pour but de lever le conseil judiciaire dont elle est nantie, qu'il s'abstient de manifester n'importe quel désir concernant le lieu de l'expertise en la personne des experts, étant persuadé que le tribunal de curatelle fera le nécessaire pour assurer l'exécution légale de l'expertise concernant l'état mental de Son Altesse madame la princesse, mais qu'il doit s'opposer à ce que cette curatelle soit levée avant qu'une nouvelle expertise ait eu lieu et, surtout, se rapportant aux expertises précédentes et à l'article 283 du Code civil.

Monsieur le docteur Stimmer déclare que Son Altesse Royale Madame la princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha était d'avis que la levée de son conseil judiciaire peut avoir lieu sans qu'une nouvelle expertise soit nécessaire et sans que l'article 283 du Code civil soit forcément lésé et qu'à cette fin, il suffit de l'acquiescement du curateur et des déclarations des témoins concernant le genre de vie de Madame la princesse dans ses derniers temps ; et que, finalement, l'examen des nouveaux faits que Son Altesse Royale produirait dans ce cas suffirait pour lever la curatelle et que Son Altesse Royale ne pourra se résigner à une nouvelle expertise que sous la condition expresse de sa pleine liberté dans le choix des experts, de sorte que l'ingérence du Maréchalat concernerait uniquement l'examen de l'impartialité desdits experts. Monsieur le docteur Stimmer déclare également que Son Altesse Madame la princesse se réserve de résoudre la question concernant le lieu et la personne des experts dans un délai de 8 jours et qu'elle demande qu'on surseoie aux délibérations jusqu'à l'expiration de ce délai.

A la suite de ce qui précède il a été demandé le 21 octobre 1904, acte n° 1537, sous seing de Son Altesse Madame la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha et également sous seing de Monsieur le docteur Stimmer, qu'une nouvelle expertise concernant l'état mental de Son Altesse Madame la princesse soit faite par le tribunal de la Seine à Paris, avec l'aide de Monsieur le docteur Valentin Magnan, 1, rue Cabanis à Paris, membre de l'Académie de médecine, médecin en chef et directeur de l'Asile d'aliénés de Sainte-Anne, à Paris, et de Monsieur le docteur Paul Garnier, 16, boulevard Montmartre, à Paris, médecin en chef du Bureau de la Préfecture de Police de Paris, expert près des tribunaux, comme experts.

En exécution de l'arrêté du 4 octobre 1904, le Grand-Maréchalat de la cour de Son Altesse Impériale, Royale et Apostolique, a acquiescé à ce que la nouvelle expertise de l'état mental de Son Altesse Royale Madame la princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha ait lieu à Paris et vu les titres des aliénistes sus-nommés cette expertise a été confiée à Monsieur le docteur Valentin Magnan, membre de l'Académie de médecine, médecin en chef et directeur de l'asile d'aliénés Sainte-Anne, à Paris, et le Monsieur le docteur Paul Garnier, expert-aliéniste près des tribunaux et médecin en chef du bureau de la préfecture de police de Paris.

En même temps, le tribunal de la Seine à Paris a été prié de vouloir se charger de l'expertise de l'état mental de Son Altesse Madame la princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha avec l'aide des experts sus-nommés, qui devront être assermentés d'après les prescriptions de la loi, de façon qu'il ressorte de cette expertise : 1° Si l'état mental de son Altesse Madame la princesse lui permet de gérer elle-même ses biens ; 2° dans le cas négatif, si son internement dans une maison de santé s'impose comme nécessité absolue.

Finalement le tribunal est prié de notifier les audiences nécessaires pour le commencement de la nouvelle expertise de Son Altesse madame la princesse à monsieur le chevalier de Feistmantel, comme curateur, et monsieur le docteur Stimmer, comme fondé de pouvoirs, ensuite à monsieur le docteur Bachrach comme fondé de pouvoirs de Son Altesse Monsieur le prince Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha, puis Sa Majesté le roi Léopold II de Belgique et son Excellence le conseiller intime actuel et ministre de l'Etat de Cobourg, Monsieur le docteur O. Heutig à Gotha et finalement le Grand Maréchalat de la cour à Vienne.

Il est impossible que cette nouvelle expertise concern